

CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2021

L'an 2021, le 14 décembre à 19h00, le Conseil municipal de Teillé (44), régulièrement convoqué par Monsieur Arnaud PAGEAUD, maire, s'est réuni dans la salle polyvalente compte tenu de la situation sanitaire dégradée.

Présents : Arnaud PAGEAUD, Maire, Catherine ROUIL, Florent LIRONDIERE, Nathalie ANCIAUX, Adjoints au Maire, Aurélie ROUSSEAU, conseillère déléguée, Françoise CHEREL, Anne RULLIER, Saïd KADDAR, Nathalie DOUET, Dominique BOURE, Raphaël PROUX, François DUPONT, Freddy PAILLUSSON, Flavie GUILLOTEAU.

Absents : Jérôme SQUELARD (pouvoir à F. LIRONDIERE), Lydia BEATRIX-BALLET (pouvoir à A. PAGEAUD, (pouvoir à Catherine ROUIL), Samuel ROBERT (pouvoir à François DUPONT), Olivier LE HENAFF (pouvoir à F. CHEREL), Violette GAUTREAU (pouvoir à N. ANCIAUX).

Secrétaire de séance : Françoise Chérel

Approbation du compte-rendu du 23 novembre 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Commission Communication :

Françoise CHEREL précise que le prochain Mag est quasiment finalisé.

Le Maire précise qu'il n'y a pas besoin d'établir une DM pour le budget Lotissements.

Délibération 2021 84 : Budget Principal – décision modificative n°5

La COMPA a attribué un fonds de concours pour le projet de création du Cheminement entre la route des crêtes et le village du Pin :

- Montant du devis : 21 159.50€ HT soit 25 391.40€ TTC
- Fonds de concours : 10 580€

Pour engager les travaux, il faut faire une décision modificative prendre 3 222€ dans les dépenses imprévues d'investissement pour les placer dans l'opération Bourg :

Cheminement PIN

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	3 222,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	3 222,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-162 : Aménagement du bourg	0,00 €	3 222,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	3 222,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	3 222,00 €	3 222,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** la décision modificative n° 5, telle qu'énoncée ci-dessus.
- **ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents.

Reçu en Préfecture le 17/12/2021

N° identifiant unique : 044-214402026-20200609-2021_084-DE

Délibération 2021 85 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 - délibération complémentaire à la n°2021_070.

Par délibération du 19 octobre dernier, le conseil validait le changement de norme comptable pour la M57 : par défaut, celle retenue était la norme abrégée. Cette dernière ne permettra plus d'avoir le détail des comptes donc moins de lisibilité.

Le maire propose de passer à la M57 développée, votée par nature – commune de moins de 3 500 habitants au 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** d'appliquer la M57 développé, votée par nature à partir du 1^{er} janvier 2022
- **ADOPTÉ** à l'unanimité des membres présents.

Reçu en Préfecture le 17/12/2021
N° identifiant unique : 044-214402026-20200609-2021_085-DE

Commission Culture :

Catherine ROUIL présente l'actualité de sa commission :

- 15 janvier 2022 : distribution des étrennes pour les aînés
- 20 janvier 2022 : réunion avec Mouzeil et Mésanger pour organiser les conférences sur le patrimoine minier et l'exposition du travail des enfants avec Mme Strullu.
- 21 janvier 2022 : galettes des rois avec artisans, commerçants, agriculteurs de la commune.
- 25 janvier 2022 : rencontre avec les assos pour organiser les mardis du plan d'eau.
- A préciser : montage du chapiteau de Teillé Animation – rendez vous en janvier avec Didier DELANOU.
- Programmation : le 12 mars 2021 au théâtre, spectacle « Oh My Love » avec la COMPA, la mairie gèrera les réservations.
- PDIPR : retard sur le traitement des demandes, le dossier de Teillé sera examiné en avril 2022, les travaux devraient être programmé au printemps prochain.
- TeilléThon : 375.15€ de remise de dons.

Délibération 2021_86 : Convention avec la COMPA / CSJSMP

La convention de partenariat relative la mise à disposition de locaux dans le cadre de l'organisation du festival ce soir je sors mes parents 2021 consiste à cadrer l'organisation sur la commune de Teillé :

- Mise à disposition du théâtre à titre gratuit
- Durée de 6 jours, à compter du 19/10/2021 jusqu'au 24/10/2021 inclus
- Prise en charge du goûter par la commune
- Collectif 100 Pression : les actions à Teillé (fresques Evalia + mur cour du restaurant scolaire) avec une partie du financement à la charge de la commune soit : 2 675.59€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention,
- **ACCEPTE** de prendre en charge une partie du financement pour le montant indiqué dans la convention,
- **ADOPTÉ** à l'unanimité des membres présents.

Reçu en Préfecture le 17/12/2021
N° identifiant unique : 044-214402026-20200609-2021_086-DE

La grande fresque sera terminée en avril 2022.

Commission enfance Jeunesse :

Nathalie ANCIAUX résume les activités de sa commission :

- 13 décembre : Noël des scolaires
- A l'étude : demande de subvention pour la classe découverte de l'école St Pierre
- Clarifier les relations entre les différents services
- Tarification sociale des cantines : Teillé éligible, dossier à l'étude (à faire avant juin 2022).
- Livre de recettes en cours.
- Projet Argent de Poche à l'étude pour une mise en place en juillet 2022 (peinture bar du foot).
- Rédaction d'un règlement intérieur pour le conseil communal des jeunes
- Courriers COMPA pour signaler des désordres dans les transports scolaires, la mairie est informée à chaque fait.

Délibération 2021 87 : Avis sur la demande présentée par la SAS METHALANDE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation à Mésanger

Par arrêté préfectoral n° 2021/ICPE/290 en date du 16 novembre 2021 une consultation du public est prévue à la mairie de Mésanger, pendant une période de six semaines du lundi 6 décembre 2021 au vendredi 14 janvier 2022 inclus, portant sur la demande présentée par la SAS METHALANDE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation à Mésanger au lieu-dit Les Minets.

La commune de Teillé est appelée à donner son avis sur la demande d'enregistrement.

Certains conseillers regrettent qu'aucune présentation n'est faite en séance pour expliquer ce type de projet. Il existe trois projets sur le secteur : Mésanger, Teillé et Trans sur Erdre. Normalement, ces installations permettent de traiter les déchets des fermes mais il arrive que des cultures alimentent les méthaniseurs.

Le vote se fait à bulletin secret, F. CHEREL procède au dépouillement :

Nombre de votants	19
Nombre de Bulletins blancs	14
Nombre de suffrages exprimés	5
Majorité Absolue	3
Nombre de « Favorable »	0
Nombre de « Défavorable »	5

Le Conseil Municipal,

- **EMET UN AVIS DEFAVORABLE** sur la demande présentée par la SAS METHALANDE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation à Mésanger

Reçu en Préfecture le 17/12/2021
N° identifiant unique : 044-214402026-20200609-2021_087-DE

Délibération 2021 88 : Avis sur le projet de la société EOLA Développement pour l'installation d'un parc éolien sur la commune de Riaillé composé de 3 éoliennes (lieu-dit Bourg-Chevreuil).

Par arrêté préfectoral n° 2021/ICPE/268 en date du 2 novembre 2021 une consultation du public est prévue à la mairie de Riaillé, pendant une période de six semaines du 23 novembre 2021 au 23 décembre 2021 inclus, portant sur le projet de la société EOLA Développement pour l'installation d'un parc éolien sur la commune de Riaillé composé de 3 éoliennes (lieu-dit Bourg-Chevreuil).

La commune de Teillé est appelée à donner son avis sur ce projet

Le vote se fait à bulletin secret, F. CHEREL procède au dépouillement :

Nombre de votants	19
Nombre de Bulletins blancs	8
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité Absolue	6
Nombre de « Favorable »	3
Nombre de « Défavorable »	8

Le Conseil Municipal,

- **EMET UN AVIS DEFAVORABLE** sur le projet de la société EOLA Développement pour l'installation d'un parc éolien sur la commune de Riaillé composé de 3 éoliennes (lieu-dit Bourg-Chevreuil).

Reçu en Préfecture le 17/12/2021
N° identifiant unique : 044-214402026-20200609-2021_088-DE

Délibération 2021 89 : Convention de Partenariat pour le dispositif de Téléassistance en Loire Atlantique.

Le Département de Loire-Atlantique propose une nouvelle convention entre le département, la société Vitaris (titulaire du contrat de concession), et la commune de Teillé. La convention a pour objet de définir les relations et les obligations réciproques entre les partenaires conventionnés.

La convention tripartite a été approuvée par la commission permanente du Département dans sa séance du 25 novembre 2021.

Le contrat de concession de service public, relatif à l'exploitation du service de téléassistance par Vitaris, a été notifié le 2 juillet 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention tripartite pour le dispositif de Téléassistance en Loire Atlantique,
- **PRECISE** que la commune de Teillé ne participera pas financièrement,
- **ADOPTÉ** à l'unanimité des membres présents.

Reçu en Préfecture le 17/12/2021
N° identifiant unique : 044-214402026-20200609-2021_089-DE

Commission bâtiment / Voirie / services techniques :

Florent LIRONDIÈRE résume les activités de sa commission :

- Travaux de la Guibretière : report mi-janvier 2022.
- Travaux de la Milsandière : le service technique a repris 2 avaloires, balayage du village.
- Organigramme en cours pour savoir qui fait quoi.
- Salle de sports et culture : réunion tous les lundis à 14h00, panneau de chantier installé le 6 décembre, installation du chantier en janvier, VRD et terrassement fin janvier et Gros œuvre fin février, bornage refait en janvier. Abandon du projet Photovoltaïque car surcout dû au manque d'études de faisabilité => voir si le lot charpente sera revu à la baisse.

Aurélië ROUSSEAU fait le point sur les bâtiments :

- Bar du foot : bar installé, électricité en janvier.
- Ensemble des bâtiments : à la suite du contrôle périodique, Le service technique va intervenir pour résoudre les non-conformités qui sont dans le cadre des habilitations du personnel
- ARMAT : devis toiture en attente.
- Ecole : devis menuiseries reçu. F. Dupont s'interroge si le chantier sera réalisé en 2022, réponse : oui.

Intercommunalité

COMPA : beaucoup de changement dans la composition des commissions.

SIVOM : Changement de coordinateur Enfance Jeunesse à la fin de l'année. Questionnaire France Services à diffuser auprès des usagers.

Informations et courrier :

- Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil au maire : Aucune
 - Courrier du département : demande de dérogation accordée pour une subvention
 - Courrier du préfet : Arrêté nommant Mr André Guihard, maire honoraire.
- Le Calendrier prévisionnel des réunions est présenté

Questions diverses :

A PAGEAUD :

- Rencontre au plan d'eau le 9 décembre pour la candidature « Parcours Pêche Nationale », réponse fin janvier.
- Lotissement du plan d'eau : en cours, une commission pourrait être créée.

R. PROUX : questionnement sur la desserte en réseau téléphonique du nouveau lotissement.
Réponse : possibilité de réception par système satellite.

Cérémonie des vœux maintenue ? à voir selon les nouvelles directives.

Fin de séance : 20h40

Page de Signatures

PAGEAUD	Arnaud	
ROUIL	Catherine	
SQUELARD	Jérôme	
BEATRIX-BALLET	Lydia	
LIRONDIERE	Florent	
ANCI AUX	Nathalie	
ROUSSEAU	Auréli e	
CHEREL	Françoise	
RULLIER	Anne	
KADDAR	Saïd	
DOUET	Nathalie	
BOURE	Dominique	
PROUX	Raphaël	
LE HENAFF	Olivier	
ROBERT	Samuel	
DUPONT	François	
PAILLUSSON	Freddy	
GUILLOTEAU	Flavie	
GAUTREAU	Violette	